

Mardi 15 décembre 2009, 17h30 - 19h30,

22^{ème} séance du Séminaire

« Enfermements, Justice et Libertés dans les sociétés contemporaines »

Université Paris 1. Centre d'histoire sociale du 20^{ème} siècle

Discutant : M. Alain Cugno, professeur agrégé de philosophie, docteur d'Etat

Michel Foucault et les prisons :

le Groupe d'Information sur les Prisons et Surveiller et punir

Pour commencer, nous allons nous plonger dans une microhistoire, celle du Groupe d'Information sur les Prisons. Nous allons alors rencontrer un Foucault militant, un Foucault révolté, indigné, qui agit pour donner la parole aux prisonniers.

Et dans une seconde partie, nous discuterons des relations que l'on peut établir entre l'investigation politique de Foucault au sein du GIP et son analyse historico-philosophique produite dans *Surveiller et punir*.

1ère partie : Foucault et le Groupe d'Information sur les Prisons.

Alors, comment Michel Foucault en est-il venu à s'intéresser aux prisons ?

Il est vrai que, déjà, en 1961, certains passages de *Histoire de la folie* ouvrent sur une possible analyse du système carcéral. Si l'asile et la prison ont leur fonctionnement propre, l'aliéné mental comme le délinquant sont des « exclus », « inclus » dans une institution fermée. La continuité entre l'hôpital psychiatrique et la prison peut se comprendre à travers l'histoire même.

Pourtant, l'engagement de Foucault pour les prisons se fera plutôt en raison de l'actualité des années 70 et de la répression qui touche les gauchistes de l'après mai 68, en particulier les maoïstes de la Gauche Prolétarienne.

Rappelons donc le **contexte historique : les maos de GP**

La Gauche Prolétarienne se constitue en septembre 1968. Au départ, il s'agit essentiellement comme son nom l'indique d'un mouvement prolétarien, ouvrier. Mais rapidement la Gauche Prolétarienne va s'ouvrir au mouvement étudiant et au début de l'année 1969, elle devient une véritable « force politique indépendante et autonome ». Les militants de la Gauche Prolétarienne se mobilisent donc de plus en plus dans l'espace social et en particulier dans les usines. Ils commencent à gêner sérieusement le gouvernement. Le ministre de l'intérieur du gouvernement Pompidou, Raymond Marcellin, guette un faux-pas de leur part pour pouvoir réprimer, pénaliser.

Et ce « faux-pas » arrive :

Après un accident sur un chantier de Dunkerque où la chute d'une poutre en acier provoque la mort d'un jeune ouvrier, des militants de la Gauche Prolétarienne mettent hors d'usage des grues et se mettent donc dans l'illégalité (26 janvier 1970). Le gouvernement réagit en interdisant leur journal *La Cause du peuple* (mars 1970). Les directeurs de la publication (Jean-Pierre Le Dantec puis Michel Le Bris) vont être de fait arrêtés, jugés et condamnés pour, je cite, « délits de provocation aux crimes contre la sûreté de l'État et apologie du meurtre, du vol, du pillage et de l'incendie » (1 an et 8 mois). Une loi anti-casseurs est également votée par le parlement en juin pour réprimer « certaines formes nouvelles de délinquance », et en réalité, le militantisme des gauchistes. La Gauche Prolétarienne va donc continuer la lutte dans la clandestinité et demander à Jean-Paul Sartre d'être le directeur de leur journal.

Ainsi, pendant que Sartre et Beauvoir distribue impunément *la Cause du peuple*, les militants maoïstes se font arrêtés et emprisonnés.

Pendant l'été 70, la Gauche Prolétarienne dissoute met en place l'Organisation des Prisonniers Politiques (l'OPP) : une cellule spéciale doit permettre d'organiser le procès de militants maoïstes emprisonnés et les aider à obtenir le statut de « prisonnier politique ».

Le 1er septembre 1970, l'Organisation des Prisonniers Politiques rédige un texte pour réclamer ce statut politique et annoncer une grève de la faim.

Le texte commence ainsi :

« Nous réclamons la reconnaissance effective de nos qualités de détenus politiques. Nous ne revendiquons pas pour autant des privilèges par rapport aux autres détenus de droit commun : à nos yeux, ils sont victimes d'un système social qui, après les avoir produits, se refuse à les rééduquer et se contente de les rejeter. Bien plus, nous voulons que notre combat, dénonçant le scandaleux régime actuel des prisons, serve à tous les prisonniers ».

La stratégie des maos incarcérés est donc intéressante en ce sens qu'elle vise à interpellier l'opinion sur les conditions générales de détention, celles aussi par conséquent des droits communs.

C'est donc dans ce contexte bien précis que Michel Foucault va s'intéresser au problème des prisons. C'est l'actualité qui exige la lutte. Et effectivement pour les prisonniers du quotidien, les droits communs, tout reste à faire.

Nous sommes fin 1970-début 1971, Michel Foucault vient d'être nommé professeur au Collège de France. Il écrira bientôt une histoire de la prison mais pour l'heure, l'actualité réclame une action politique concrète. Un Groupe d'Information sur les Prisons est créé et

se lance dans un combat difficile : donner la parole aux prisonniers de droit commun.

Voyons maintenant plus précisément ce qu'est le Groupe d'Information sur les Prisons, le GIP.

A – Le Groupe d'Information sur les Prisons

1 – Qu'est-ce que le GIP ?

Si le *Manifeste* est signé par trois intellectuels (Michel Foucault, Jean-Marie Domenach et Pierre Vidal-Naquet), ce Groupe d'information est avant tout un **collectif anonyme**. S'il s'est d'abord constitué autour de quelques figures (les signataires ou encore Gilles Deleuze, Danielle Rancière, Daniel Defert, Jacques Donzelot...), il n'est en aucun cas une association d'intellectuels.

Le GIP est un groupe **pluriel**, polymorphe et hétéroclite. Il se compose aussi bien d'intellectuels, de magistrats, de journalistes, d'aumôniers, de médecins et, condition même d'existence du GIP, de détenus, ex-détenus et familles de détenus.

Le GIP existe aussi bien à Paris qu'en province. Et les comités régionaux ne sont pas sous le contrôle du GIP parisien. Chaque groupe local agit selon les moyens qu'il se donne. Le GIP est donc une **mobilisation horizontale** et, en aucun cas, une organisation hiérarchisée fonctionnant de manière verticale. Il n'existe pas au GIP d'organe central ni de figure symbolique. Le GIP n'est une association : il n'a pas d'adhérents mais des militants. Le GIP n'a pas de charte, pas de statuts.

Le GIP est avant tout un **lieu de réunion**. Et les premières réunions ont lieu devant les prisons, avec les familles et amis de détenus, dans les files d'attente pour les visites... Ensuite, pour mobiliser l'opinion, les militants du GIP se déplacent également dans les cités dites populaires, dans les supermarchés, sur les marchés, dans tous les lieux publics

susceptibles de permettre de transmettre l'information : informer sur l'existence du GIP et la lutte des prisonniers et discuter des actions à venir ou des actions possibles.

Le GIP organise aussi de grandes réunions publiques, des manifestations. Le GIP organise aussi des meetings.

Bref, l'important pour le GIP est de transmettre l'information sur ce qu'il se passe en prison mais l'essentiel également est que l'information soit transmise par les intéressés (à savoir les détenus, les ex-détenus, les familles et amis de détenus, les travailleurs en prison ou encore les magistrats).

Qu'est-ce que le GIP donc ?

Le GIP désigne avant tout un **nouveau type de mobilisation** qui, par son type de recrutement et ses pratiques spécifiques, bouscule les normes de l'engagement politique traditionnel : pas d'unité idéologique, pas de directives politiques. Le GIP veut « faire tomber les barrières indispensables au pouvoir » en mélangeant les acteurs sociaux, en rassemblant détenus, avocats et magistrats. Le GIP veut faire fonctionner **la transversalité des savoirs** en brisant le « jeu des hiérarchies sociales ».

2 – Quel est l'objectif du GIP ?

Nous l'avons dit : le GIP est un collectif qui transmet l'information en donnant la parole aux intéressés. Or, informer pour le GIP, c'est dire *l'intolérable*.

« Intolérable » est un terme récurrent dans la lutte engagée par le GIP.

Intolérable est le titre choisi pour les quatre publications du GIP : *Enquête dans vingt prisons*, *Le GIP enquête dans une prison modèle : Fleury-Mérogis*, *L'assassinat de George Jackson* et *Suicides de prisons*.

« Sont intolérables : les tribunaux, les flics, les hôpitaux, les asiles, les écoles, le service militaire, la presse, la télé, l'Etat et d'abord, les prisons ».

Le terme INTOLÉRABLE désigne à la fois les conditions objectives de détention : la promiscuité, l'insalubrité, le manque de soins médicaux, l'absence de vie privée, les sévices, la censure, etc. Mais plus encore, INTOLÉRABLE définit la réaction subjective que provoque l'expérience de ces conditions déplorables de détention ; que l'on soit directement confrontés à elle, étant prisonnier, ou que l'on en soit le simple témoin observateur. INTOLÉRABLE indique donc à la fois le constat de la situation (ce sont des conditions intolérables) et la dynamique de l'action (je ne peux les tolérer). **Et c'est le ressenti de cet intolérable qui provoque l'action.**

Le principe premier du GIP est donc un principe d'information.

L'objectif de la première brochure, « enquête dans 20 prisons », publiée en mai 1971, est de **dire l'intolérable du quotidien.**

Un questionnaire est distribué grâce aux familles et amis des détenus lors des visites aux parloirs.

Au regard des différentes réponses, le constat est celui d'une hétérogénéité des conditions de détention. Mais dans chaque établissement, quelque chose persiste : les réponses des prisonniers sont alarmantes, les conditions de détention sont dénoncées par les détenus comme étant inacceptables, parce qu'INTOLÉRABLES.

Si le Groupe cherche à faire savoir ce qu'est la prison, il souhaite également désigner qui y va, comment et pourquoi on y va. Le GIP veut donc informer sur le quotidien des détenus mais également sur les processus qui conduisent en prison.

L'information doit donc aller au delà des simples conditions pénitentiaires pour dire les mécanismes qu'exerce la justice.

Le GIP veut donc **dire l'intolérable au delà du pénitentiaire.**

Le GIP critique non seulement le champ technique du pouvoir judiciaire mais aussi le

champ symbolique du pénal qui investit le système : à savoir le partage binaire entre innocents et coupables. L'image du délinquant créé *a contrario* celle de l'honnête homme. De plus, la justice, par les délits qu'elle sanctionne, touche une certaine partie de la population. Le GIP s'attaque aussi au quadrillage policier qui se resserre de plus en plus sur une partie de la population volontairement exclue. Le GIP mène également une grande campagne pour l'abolition du casier judiciaire qui contredit la fonction affichée de réinsertion, réduit au chômage et conduit à la récidive. Etc.

En bref, le principe d'information caractéristique de l'action du GIP passe aussi par un travail critique.

Principe d'information instruit d'un travail critique.

Pour le GIP, l'information est donc clairement une lutte.

3 – Mais alors, comment lutter efficacement ? Par quelles modalités d'action ?

Pour atteindre son objectif, le GIP doit transmettre au plus grand nombre le travail critique qu'il entreprend pour dire l'intolérable. Le GIP double donc son principe premier d'information d'un principe de diffusion.

Le GIP utilise donc de nombreux moyens traditionnels : les tracts, les réunions, les meetings, les communications internes mais aussi et surtout, **les « enquêtes intolérance ».**

La modalité de l'enquête n'est pas en soi une investigation novatrice.

A partir de 1819, avec la création de la Société Royale pour l'amélioration des Prisons, les enquêtes se généralisent. Grâce à elles, paraissent les premières statistiques. Les enquêtes-intolérances menées par le GIP sont d'un tout autre ordre. Elles s'inscrivent dans un projet d'investigation et d'information qui ne visent pas à établir des statistiques, des courbes ou des tableaux. Elles ne sont pas non plus, précise Foucault, des enquêtes

de sociologues : elles ne proviennent pas de spécialistes extérieurs. Elles sont réalisées par les personnes concernées par le sujet même de l'enquête.

En réalité, elles sont inspirées de celles faites sur la condition ouvrière par les ouvriers eux-mêmes au début du XIXème siècle (un des fondements de la pratique politique et syndicale du prolétariat au XIXème / une grande part de la documentation de Marx). Les enquêtes du GIP vont également suivre de près celles produites par les maoïstes de l'après 68 en France au sein des usines. Les maos s'inspirant eux-mêmes du travail accompli par les ouvriers au XIXème. Le premier questionnaire du GIP est d'ailleurs rédigé, avec l'aide d'anciens détenus, par des militants maoïstes qui pratiquaient déjà l'enquête à l'entrée des usines.

Si la modalité de l'enquête par les concernés n'est donc pas nouvelle, de telles investigations n'ont pas encore été entreprises au sein des prisons.

Et ce qui fait l'originalité du travail du GIP est la mobilisation des familles de détenus, extérieures à la prison et directement concernées à elle. Les questionnaires sont en effet diffusés clandestinement par les familles lors des visites afin que les détenus les remplissent ou leur transmettent par oral l'information. Les familles de détenus constituent en ce sens une force considérable.

L'introduction de la première publication du GIP précise **les caractéristiques de l'enquête-intolérance**, elles sont au nombre de 4 :

- « chacune doit être un acte politique »
- « chacune doit être le premier épisode d'une lutte »
- « chacune doit, en un point stratégiquement important, constituer un front, et un front d'attaque »
- et enfin, chacune doit être, pour les prisonniers, le support pour « prendre en charge la lutte qui empêchera l'oppression de s'exercer ».

Nous pouvons voir, à mon sens, dans ces 4 caractéristiques 2 orientations fondamentales du travail du GIP :

D'une part, la volonté de constituer un **savoir collectif** et d'autre part, celle de faire émerger un **nouveau discours sur la prison**.

Premièrement donc : Si le GIP est un groupe qui cherche et diffuse des informations, il est avant tout un groupe qui les relaie. Qui connaît mieux la prison que les prisonniers eux-mêmes ? Le GIP montre qu'une théorie de la prison élaborée par les prisonniers eux-mêmes est possible. Il faut simplement le support pour l'exprimer et c'est le rôle que le GIP souhaite remplir. Le groupe ne veut être qu'un instrument de diffusion et en aucun cas, un porte parole au nom des prisonniers. Les enquêteurs ici sont les enquêtés eux-mêmes. Les publications du GIP, comme support, doivent permettre de rassembler et d'organiser des indignations et des revendications individuelles jusqu'ici informulées. Elles doivent permettre de donner aux détenus des différentes prisons le moyen de prendre la parole au même moment. Il s'agit donc de rassembler des expériences individuelles pour les transformer en une force collective, en un savoir collectif, un savoir politique.

Deuxièmement donc : Le GIP va ainsi permettre un nouveau discours sur la prison. En effet, la manière dont le GIP transmet l'information, en donnant la parole aux détenus, dérange la distribution bien réglée dans l'ordre des discours : c'est une lutte incontestable contre le pouvoir. Le discours du GIP n'est pas celui de la criminologie, ni celui de la science pénitentiaire. C'est la parole des intéressés, non un discours normalisé par les instances du pouvoir. C'est le discours du quotidien, sans interprétation et sans trop de commentaires. Le GIP combat ainsi l'idée selon laquelle le discours sur la prison doit nécessairement être produit par des « spécialistes ». Le GIP veut donc supprimer l'intermédiaire imposé par la hiérarchie du langage institutionnalisé. Il s'engage alors un

travail de rupture, (**ainsi au principe de diffusion s'ajoute donc un travail de rupture**), rupture dans l'ordre du pouvoir et rupture dans l'ordre du savoir.

Pour exemple, il est volontiers admis qu'un prisonniers se raconte, décrire son expérience de la détention. En revanche, il est difficilement admis qu'un détenu puisse penser la loi, le droit et le pouvoir.

Cette procédure de l'écriture réglée par les mécanismes du pouvoir permet de spécifier chaque discours, de plonger l'opinion dans l'ignorance de la réalité carcérale et d'imposer ainsi un schéma de pensée. Le GIP refuse de servir ainsi le pouvoir. Au delà du simple témoignage, les prisonniers donnent leur « théorie » de la prison et non pas, comme les autorités le font, une théorie sur la délinquance.

L'enquête intolérance est donc d'une importance considérable. Elle est un acte de résistance et, avec elle, la prison apparaît comme un enjeu politique car surgit dans le champ discursif une parole jusqu'ici rejetée.

La pratique du GIP s'établit donc sur deux fondements : **un principe d'information nourri d'un travail critique et un principe de diffusion qui met en lumière un travail de rupture**. Le GIP est un groupe où les témoignages et les réflexions s'instruisent mutuellement pour constituer un savoir nouveau : celui des intéressés. La parole des prisonniers est exigence et condition même d'existence du GIP.

Malgré les actions du GIP, les prisonniers ne semblent pas écoutés et d'importantes mutineries vont avoir lieu dans les prisons françaises.

B – Les mutineries de l'hiver 1971-1972

D'une part donc, les revendications des détenus ne sont pas entendues mais d'autre part, l'essence même de la détention est un facteur privilégié de révolte. Pour le dire rapidement, la prison est une zone de non-droit où la loi est absente. Cependant, l'anomie de la prison n'est pas totale. Toute prison possède un règlement, strict de surcroît. L'anomie de la prison provient de son organisation arbitraire. D'une part, le règlement change d'une prison à l'autre et d'autre part, le comportement du directeur comme des surveillants est bien souvent irrégulier et dépend en partie des relations avec le détenu. En bref, l'absence de règlement nationalement établi et l'irrégularité des décisions internes favorisent la contestation.

La prison est donc un espace de non-droit mais elle est également un lieu qui rompt avec les normes habituelles de la société du dehors (l'entassement, l'ennui, la faim, le manque d'hygiène, etc.)

Il est donc clair que la prison n'est pas un microcosme de la société. Une rupture radicale scinde les deux mondes et, de fait, encourage la sédition. La mutinerie est l'expression d'un rejet de l'asservissement imposé par l'administration pénitentiaire. Elle est une véritable résistance face aux stratégies du pouvoir et à l'emprise de la prison. Elle **dérange par définition la règle même de la détention** à savoir la discipline.

Il y a donc eu pendant l'hiver 1971-72, d'importantes mutineries dans les prisons françaises... De nombreuses raisons sont bien évidemment à l'origine de ces mouvements mais il y a un élément déclencheur qu'il ne faut pas oublier : le ministre de la justice, sous la pression des syndicats de surveillants, décide de **supprimer les colis de Noël** (11 novembre 1971 – rétablis le 7 novembre 1972).

Cette suppression est vécue comme une véritable sanction, c'est l'indignation générale... les grèves de la faim et les révoltent commencent un peu partout dans les prisons françaises...

A Toul par exemple, le 5 décembre 1971, 200 détenus du quartier des adultes refusent de regagner leur cellule et demandent à voir le directeur de la prison. Ils lui présentent leurs revendications en présence de l'aumônier, seule personne de confiance à leurs yeux, et réintègrent leur cellule. Faute de réponses, les détenus entreprennent un arrêt de travail et occupent les ateliers.

L'Administration effectue de nombreux transferts pour briser le mouvement et le 13, la révolte éclate. Aucune personne, aucun personnel n'est menacé mais de nombreux locaux sont détruits... excepté la chapelle, symbole de la relation de confiance établie avec l'aumônier... (Le psychiatre, Mme Rose...)

Le ministre va engager une commission d'enquête qui reconnaît les dysfonctionnements de cet établissement mais le rapport est mal accueilli car il limite cette critique à Toul... Or dans les autres établissements, les conditions de détention sont tout autant intolérables...

Les mutineries se poursuivent donc... Et si le mouvement grandit en ampleur, il croît aussi en violence... (renvois du docteur Rose, des aumôniers de Toul, de l'assistance sociale de Fresnes...)

A Nancy par exemple, en janvier 1972, les détenus communiquent également leurs revendications à l'Administration. Le lendemain, ceux qui avaient transmis ces réclamations sont transférés au mitard. Indignés, 300 détenus se révoltent et décident de monter sur les toits pour se faire entendre de la population. Ils veulent attirer l'attention. Ils lancent des tracts à la population...

Quelques jours après, 6 prisonniers accusés d'être les meneurs de cette révolte seront

inculpés.

A Melun également, les prisonniers décident de transmettre une déclaration « à la presse et aux pouvoirs publics » mais ce qu'ils souhaitent avant tout c'est informer la population sur leurs conditions de vie. La principale revendication de cette déclaration est la nécessité de responsabiliser les détenus. Ils écrivent : « la réinsertion sociale des prisonniers ne saurait venir que des prisonniers eux-mêmes ». Ils demandent donc la création d'un comité de détenus élu démocratiquement par l'ensemble de la population pénale pour participer, aux côtés des surveillants et du personnel de la prison, à la réforme du système. Les porte-parole de ce mouvement sont une fois encore envoyés au mitard...

Pour résumer, on peut dire que durant ces mutineries le système pénitentiaire est attaqué dans sa matérialité. Sans même évoquer les sévices, les carences alimentaires provoquent de graves troubles physiques (la perte des cheveux, des dents et divers dysfonctionnements physiologiques). La prison dépossède l'homme de ses repères et des rôles qu'il tenait à l'extérieur. Elle lui ôte toute autonomie et structure la dépendance à laquelle il est astreint. L'abolition forcée de la pudeur et de l'intimité font parties des servitudes quotidiennes qui déshumanisent la personne et la dépouillent de sa vie privée. Les révoltes sont en ce sens des résistances au pouvoir de la prison et à l'autorité de la détention. Elles sont un mélange de spontanéité et d'organisation et mettent en évidence le décalage entre les grands principes affichés de réinsertion et la réalité. Le processus semble toujours le suivant : les détenus exposent leurs revendications, l'administration ne les prend pas en considération et sanctionne les contestataires. Les prisonniers s'indignent et se révoltent. S'ajoutent enfin à ce mécanisme les nombreux transferts pour

briser le mouvement. L'administration conclue ainsi par une nouvelle répression.

Au fil des révoltes qui commencent en décembre 1971, les réclamations changent quelques peu... elles touchent de plus en plus au système répressif dans son ensemble. Au delà du pénitencier et de l'amélioration du quotidien, les détenus tendent vers une critique plus générale des systèmes pénal et judiciaire. Pourquoi par exemple y a-t-il une telle différence de jugement et de punition rendue en fonction du procureur, etc.

Face à cette nouvelle situation, le GIP va modifier son travail pour être au plus près de ce que les détenus ont à dire.

C – Modification du travail du GIP :

Premièrement, se pose pour le GIP la nécessité de **relayer les revendications** des prisonniers pendant les mutineries. Si le GIP ne lance pas d'appel à la révolte, il soutient les luttes et se propose d'organiser l'aide extérieure. Le GIP publie donc logiquement les *Cahiers de revendications sortis de prisons lors des récentes révoltes*. Cette brochure s'adresse plus aux détenus et à la population qu'à l'Administration bien sûr. Celle-ci a déjà reçu ces revendications pendant les mutineries... et elle les a ignorées...

Ensuite, avec l'inculpation des 6 détenus accusés d'être les meneurs de la révolte de Nancy, le GIP doit préparer leur procès et informer sur ce scandale de la Justice.

Pour cela, le GIP a de plus en plus recours aux tracts. Le tract est un moyen efficace et peu coûteux pour faire circuler l'information de l'extérieur vers l'intérieur, de l'intérieur vers l'extérieur mais aussi au sein même de la détention ou au sein de la société du dehors. Bien évidemment, si le tract possède de nombreux avantages, un inconvénient subsiste :

son aspect simplificateur. Simplifier, c'est interpeller par des formules (« *qui vole un pain va en prison, qui vole des millions va au Palais Bourbon* »). C'est parfois utiliser la bande dessinée ou le dessin.

Le tract est une stratégie de communication brève, qui doit retenir l'attention.

Avec ce procès, les tracts se font de plus en plus violents en même temps que grandit l'indignation.

Pour préparer ce procès, une étroite collaboration va naître entre le GIP et des avocats et en particulier avec le groupe « Défense collective ». La résistance n'est possible que si l'on est informé. La **collaboration avec les avocats** est pour le GIP un principe de combat permettant d'introduire du droit dans cette zone d'où il est exclu.

Après les mutineries, les détenus qui s'étaient révoltés contre les murs de la prison semblent désormais se révolter contre eux-mêmes. Le nombre de suicides ne cessent d'augmenter. Le GIP va donc publier une brochure sur ce grave problème. Ce sera l'intolérable n°4, intitulé *Suicides DE prison*.

La violence de l'incarcération peut en effet entraîner une lutte contre l'institution (ce sont par exemple les révoltes, les mutineries) mais peut aussi se retourner contre soi, comme dans les cas d'automutilations ou de suicides.

L'Administration pénitentiaire prétend également ne pas réprimer les tentatives de suicides or, dans cette brochure, on trouve par exemple un document qui condamne un prisonnier au mitard, non parce qu'il aurait tenter de se pendre, mais parce qu'il a détérioré un drap en essayant de le faire... Toutes ces hypocrisies sont dénoncées dans cette 4ème et dernière brochure du GIP.

En effet, le GIP va bientôt s'auto-dissoudre. C'était prévu... dès sa création, le GIP voulait servir de relais. Après s'être mobilisé pour donner la parole aux prisonniers, il se retire

progressivement lorsque les prisonniers eux-mêmes prennent leur lutte en main. L'autodissolution du GIP débute en décembre 1972 mais le groupe continue d'agir jusqu'en juin 1973. Il s'efface donc graduellement au profit du Comité d'Action des Prisonniers.

Le noyau fondateur du CAP est issu du mouvement de lutte de la centrale de Melun. S'ils n'ont pu obtenir satisfaction pour avoir le droit de créer au sein de la détention des comités de détenus démocratiquement élus, une fois libérés, ils forment dans le cadre d'une association de la loi de 1901, le CAP.

En résumé, le GIP invente un nouveau type de mobilisation. Le groupe souhaite donner la parole, être un instrument de diffusion et non pas un porte parole.

Ce qui a véritablement changé avec le GIP est que la prison est devenue un enjeu politique.

Et Michel Foucault va poursuivre le combat contre l'idée selon laquelle il est « normal » d'enfermer un délinquant en écrivant *Surveiller et punir* en 1975.

Surveiller et punir débute par une opposition frappante entre le récit d'un supplice particulièrement dur, celui de Damiens condamné en 1757 pour régicide, et le règlement « pour la Maison des Jeunes détenus à Paris » rédigé par Léon Faucher en 1838. Foucault par cette juxtaposition étonnante présente l'objectif de son livre à savoir combler le vide entre ces deux figures représentatives de la mutation qui s'est effectuée en moins d'un siècle dans l'économie du châtiment.

Je ne reviendrai pas ici sur son analyse de la prison et du pouvoir disciplinaire, en revanche, nous allons nous intéresser aux relations que l'on peut établir entre l'investigation politique de Foucault (que nous venons d'évoquer au travers du travail d'action du GIP) et son analyse historico-philosophique.

2ème partie donc :

Une nouvelle manière de vivre et de penser le rapport entre la théorie et la pratique.

Il est intéressant de noter qu'avant le *Manifeste* du Groupe d'Information sur les Prisons Michel Foucault n'a pas encore écrit sur la question pénitentiaire. Le premier texte de Foucault sur les prisons est donc un texte militant (nous sommes en 1971). Sa première analyse du système pénal date de l'année 1972. Il s'agit d'un texte qui aborde le « grand enfermement » généralisé dans les asiles, les casernes, les prisons, etc.). (Le grand enfermement DE II n°105, page 296)

Par ailleurs, nous pouvons également noter que, dans la plaquette rédigée pour la candidature au Collège de France, Foucault expose un projet d'enseignement sur le savoir de l'hérédité. En réalité, Foucault n'enseignera pas sur ce thème mais se tourne de plus en plus directement vers le phénomène carcéral. Dans son cours de 1972-73 sur « la société punitive », on trouve précisément les thèmes à venir dans *Surveiller et punir*. Nous pouvons aussi évoquer le séminaire consacré en 71-73 au dossier sur Pierre Rivière, ce jeune homme ayant égorgé sa mère, sa soeur et son frère.

Face à cette chronologie des faits, doit-on penser que son travail au sein du GIP l'a incité à réfléchir sur la prison et à écrire *Surveiller et punir* ?

Toujours est-il que si *Surveiller et punir* n'est pas une exploration du quotidien de la détention des années 70, à sa lecture on ne peut oublier l'actualité de sa publication.

Nous allons donc maintenant essayer de répondre à cette question....

Pour cela, nous allons dans un premier point nous intéresser au rapport de Foucault avec certaines archives.

A – L'importance de certaines archives...

On connaît chez Foucault son attention particulière portée sur les archives.

Bien sûr, il existe chez Foucault différentes façons de se servir des archives. Elles peuvent être, comme dans *Surveiller et punir*, utilisées comme des « **références** ». Ce livre pourtant sans référence aux « grands auteurs » comprend en revanche de nombreuses archives du passé (des archives parlementaires, des règlements, des ordonnances, etc). D'autres archives peuvent être utilisées telles quelles (**à l'état brut**). Foucault avait d'ailleurs pour projet de publier des « vies papallèles », il en parle dans ce magnifique texte sur « La vie des hommes infâmes ». Je ne sais pas si vous connaissez ce texte (**vous pouvez le retrouver dans les DE III n°198**). Foucault aurait voulu publier à l'état brut des récits de personnes qu'il définit comme « infâmes », c'est-à-dire comme in-fama, sans renommée, des gens ordinaires, des personnes du quotidien qui, à un moment donné, ont rencontré le pouvoir. Et c'est cette rencontre avec le pouvoir qui a rendu possible la mise en lumière de leur existence. Ce sont par exemple les *Lettres de cachets* écrites au roi. Enfin, certaines archives peuvent avoir un **usage politique** direct. Les archives du GIP par exemple, composées de questionnaires, de lettres et de divers témoignages, véhiculent une parole inédite et sans concession des prisonniers.

Ne peut-on pas voir alors une similitude, une **relation entre la nécessité de relayer la vie des hommes infâmes et la parole des prisonniers au sein du GIP ?**

Pour le dire simplement, on a d'un côté, Foucault qui fait de l'histoire...

Et exhumer des archives pour Foucault consiste à donner la parole aux acteurs oubliés ou ignorés par la discipline historique. La manière dont Foucault fait de l'histoire s'oppose à celle qui relate les exploits et les victoires des grands hommes, celle qui raconte les grands moments plutôt que les détails du quotidien. Foucault s'intéresse au contraire à

ces voix qu'on ne peut entendre dans les manuels de la Grande Histoire.

Et de l'autre côté donc, on a Foucault qui agit pour donner la parole aux prisonniers de droit commun.

J'en reviens donc à ma question : Ne peut pas entrevoir une **similitude entre la nécessité de relayer la « vie des hommes infâmes » et la parole des prisonniers au sein du GIP ?** Ne peut-on pas voir dans cet acte de résistance face à l'histoire monumentale, l'histoire des vainqueurs, un rapport avec le rejet des statistiques et rapports officiels fournis par l'Administration pénitentiaire ? En d'autres termes, ne peut-on pas mettre en parallèle ces deux pratiques qui souhaitent que soient entendues les paroles oubliées ?

Personnellement, vous l'aurez compris, je pense que oui.

La publication de *La vie des hommes infâmes* est une résistance à l'Histoire qui privilégie l'éclat à la noirceur et la transmission de la parole des prisonniers affronte le discours des institutions qui masque la complexité du quotidien en faisant disparaître les singularités.

Transmettre la vie de ces hommes « sans renommée » et celles des prisonniers sont, pour moi, **deux pratiques de résistance qu'il est possible de relier par une même nécessité : celle de lutter contre un pouvoir qui normalise en effectuant une sélection dans les paroles entre celles qui doivent être, ou non, entendues.**

Mais, bien évidemment, pour considérer que la parole peut être une véritable action politique de lutte et l'histoire un outil de combat contre le pouvoir, il faut que soit supprimé le partage ordinairement marqué entre la théorie et la pratique, entre l'écrire et l'agir.

B – Un nouveau rapport doit s'établir.

Il ne faut certes pas confondre théorie et pratique mais il ne faut guère plus les opposer.

Pour la Gauche Prolétarienne, dont nous parlions tout à l'heure, « la meilleure manière de

rectifier nos erreurs, c'est de renouer avec la pratique et de trouver des idées dans la pratique ». Le mot d'ordre de ce mouvement est « de se jeter dans le monde ». En d'autres termes, il convient pour les militants de la GP de former une théorie dans la pratique. Ce n'est pas avec des idées qu'on fait avancer l'histoire : on agit et après on voit. Pour d'autres mouvements gauchistes (« Vive la Révolution », mouvement marxiste-léniniste), il faut au contraire analyser tout d'abord la situation puis fonder une théorie capable de faire la révolution. Dans ce cas donc, il faut aligner la pratique sur une théorie préalablement réfléchie.

Gilles Deleuze et Michel Foucault, dans une discussion que vous connaissez peut-être, sur « Les intellectuels et le pouvoir » réfléchissent d'une toute autre manière cette relation théorie-pratique. (vous pouvez retrouver ce texte sur *les intellectuels et le pouvoir* dans les DE, II, n°106, page 306)

En comparant l'approche des deux philosophes avec la conception des maoïstes de la Gauche Prolétarienne, les divergences apparaissent clairement :

- dans les moyens de lutte utilisés
- et dans les définitions même du travail théorique et de l'engagement politique

(texte « sur la justice populaire, débat avec les maos - DE, II, n°108, page 340)

D'abord, donc, dans les moyens de lutte utilisés :

Les maos des années 70 usent de stratégies qui reproduisent d'une certaine manière celles de l'idéologie bourgeoise qu'ils combattent pourtant. L'exemple le plus parlant est celui du tribunal populaire.

Or, par sa disposition spatiale (une table, derrière la table, les juges, de l'autre côté les plaideurs, etc.), le tribunal populaire implique une idéologie, l'idéologie bourgeoise. Le tribunal populaire pour Foucault ne serait que la déformation du tribunal de la justice

bourgeoise et l'occasion pour la bourgeoisie de se réintroduire dans la pratique populaire. Pour les maoïstes au contraire, il semble nécessaire d'imposer un tiers ou une organisation qui puisse guider le peuple. Ce qui est amusant à la lecture de ce débat qui rassemble Foucault et les maos, c'est que les maos apparaissent comme ceux qui ont besoin d'un cadre bien spécifique et le philosophe Foucault devient l'insubordonné, réticent à toute structure empreinte d'idéologie.

Foucault montre qu'il existe diverses autres formes de lutte contre la justice. Par exemple, celle qui consiste à la piéger à son propre jeu, en utilisant contre elle les instruments de défense qu'elle fournit. Par exemple donc, le fait de porter contre la police à l'occasion de violences exercées par un policier ou de codes de procédures non respectés (la durée de garde à vue).

En résumé, la nouvelle manière de vivre les rapports théorie-pratique dont parlent Foucault et Deleuze est une **nouvelle manière d'articuler les relations de savoir et les relations de pouvoir**. Si nous ne savons pas véritablement qui a le pouvoir, nous savons en revanche parfaitement qui ne le possède pas : ceux dont la parole n'est pas écoutée, dont le savoir n'est pas entendu. Or, par l'information et la prise de parole, il est possible de bousculer l'ordre du pouvoir. C'est en ce sens que Foucault et Deleuze mettent en avant « l'indignité de parler pour les autres ». Le porte-parole dépossède les sujets de leur agir politique. Il les transforme en sujets passifs. Au contraire, parler et agir soi-même, c'est être créateur de sa vie et de la société ; c'est être créateur d'une résistance.

Deuxième comparaison avec les maos : la manière même de penser le rapport entre théorie et pratique.

Pour Foucault et Deleuze, tout est pratique. Lorsque les détenus évoquent l'indignité perdue dans l'enceinte de la prison, les sévices et l'insalubrité, leur théorie *de* la prison est

une pratique « locale et régionale » exercée contre les relations de pouvoir-savoir spécifique au mode de fonctionnement de la détention. Elle fait front à la théorie *sur* la délinquance.

Et opposer ainsi une théorie de la prison et une théorie sur la délinquance, c'est souligner la différence entre la parole des prisonniers et le discours des « officiels ». La parole des prisonniers est une résistance qui refuse le discours convenu sur la prison. Dans ce cas, il est parfaitement clair que la théorie fait corps avec la pratique et la lutte. **C'est la parole, dans son contenu et, en elle-même, qui est riposte locale.**

Cette conception fait directement écho à la vision capillaire du pouvoir que partagent Foucault et Deleuze. C'est pourquoi également ils ne posent pas les questions en termes de lutte de classes. Pour eux, l'action politique ne s'établit pas (ou pas seulement en tout cas) dans l'opposition entre le prolétariat et la bourgeoisie. Contre l'exploitation, c'est certes le prolétaire qui mène le combat mais si c'est contre le pouvoir qu'on lutte, alors tous ceux sur qui s'exerce le pouvoir peuvent engager la lutte là où il se trouvent et à partir de leur activité propre. C'est effectivement en étant plongé dans une institution spécifique qu'il est envisageable de déceler les micro-pouvoirs qui s'exercent discrètement. **Si la lutte est résistance contre le pouvoir, elle est également résistance dans le pouvoir.** La riposte locale concerne chacun de nous, elle est une interaction entre nous et notre place face au pouvoir, dans le pouvoir. Toute lutte est une lutte en situation.

Dès lors que la parole n'est plus l'exclusivité de l'intellectuel ou du porte-parole, qu'elle n'est plus la marque d'un savoir élitiste, un nouveau résistant apparaît et agit : il s'agit de l'intellectuel spécifique.

C – L'intellectuel spécifique.

Ce terme apparaît pour la première fois chez Foucault dans un entretien en 1976 mais son rôle est déjà clairement défini dans les modalités d'action du GIP ([vous pouvez retrouver cet entretien dans les DE III n°192, pages 140](#)).

En effet, la figure de l'intellectuel, au sein du GIP, ne s'incarne plus dans celle de l'écrivain ou du philosophe. Le médecin, le psychiatre, le magistrat, l'avocat ou le travailleur social apparaissent comme des intellectuels spécifiques en puissance. D'une part, ces professionnels possèdent un savoir spécifique, ils sont ceux qui savent et peuvent dire. Et d'autre part, leur savoir est en lui-même un pouvoir potentiel d'action. En d'autres termes, il faut avoir le courage de dire...

[En décembre 1971 par exemple, le docteur Rose... etc.](#)

Plus largement, l'intellectuel spécifique est celui qui **interroge sa propre pratique et cherche à inventer des modalités d'action en fonction de la situation**. Il concentre sa compétence sur un problème bien défini et dans un secteur bien déterminé. Il se pose en témoin et acteur. Il ne combat pas contre un pouvoir global mais lutte contre différents foyers concrets de pouvoir. Le rôle de l'intellectuel tel que le conçoit Foucault n'a pas pour exigence l'universalité : « Ce que l'intellectuel peut faire, nous dit Foucault, c'est donner des instruments d'analyse [...] Mais quant à dire : voilà ce qu'il faut que vous fassiez, certainement pas » ([vous pouvez retrouver cette citation dans les DE II n°157, page 759](#))

Continuons un peu à citer Foucault :

Concernant son propre projet d'intellectuel, il déclare : « J'essaie de provoquer une interférence entre notre réalité et ce que nous savons de notre histoire passée. Si je réussis, cette interférence produira de réels effets sur notre histoire présente. Mon espoir est que mes livres prennent leur vérité une fois écrits et non avant ». Parlant de *Surveiller*

et punir, il poursuit : « En 1978, il y a eu de l'agitation dans plusieurs prisons, les détenus se sont révoltés. Dans deux de ces prisons, les prisonniers lisaient mon livre. Depuis leur cellule, certains détenus criaient le texte de mon livre à leurs camarades. Je sais que ce que je vais dire est prétentieux, mais c'est une preuve de vérité, de vérité politique, tangible, une vérité qui a commencé une fois le livre écrit. J'espère que la vérité de mes livres est dans l'avenir ».

Dans ces paroles de Foucault nous comprenons à la fois sa conception de l'histoire et celle de l'actualité.

L'histoire pour Foucault est en effet un principe indispensable d'évaluation et **l'actualité** est le sujet sur lequel se porte cette évaluation. Les problèmes qui se posent à nous, les questions actuelles ont une histoire et pour les comprendre, il faut reconstruire leur histoire.

Le danger ici est de tomber dans le travers du révisionnisme. Partir d'une question actuelle ne signifie pas faire de l'histoire au regard de cette problématique actuelle, en fonction de cette problématique actuelle. Faire de l'histoire pour Foucault consiste à entreprendre une « problématisation des questions actuelles ».

Il faut savoir pourquoi nous sommes ce que nous sommes aujourd'hui. Notre relation au présent en sera modifiée et nous pourrons alors agir dessus : c'est en cela, à mon sens, que Foucault parle « d'interférence ».

D – Quelle interférence entre le GIP et Surveiller et punir :

Chez Foucault, se mêlent donc l'investigation sur le **terrain** et le travail sur les **archives**. La confrontation avec le terrain favorise la remise en question des convictions et la connaissance des archives permet de poser un certain recul face au surgissement de

l'actualité.

La philosophie de Foucault est donc bien une pratique : une pratique de l'histoire et une pratique du terrain. Toutes deux doivent se questionner. S'il faut s'étonner des évidences historiques qui se présentent à nous (par exemple, l'évidence selon laquelle « il est NORMAL d'enfermer un délinquant »), il faut également s'étonner des surgissements de l'actualité.

Comment articuler donc le GIP et *Surveiller et punir* ?

A la lecture de *Surveiller et punir*, il est frappant de voir une telle prégnance de l'actualité. « Aujourd'hui », « de nos jours », « actuellement », sont, vous l'avez vu, des expressions qui alimentent l'argumentation de *Surveiller et punir*. L'actualité s'impose dans cette histoire : l'urgence politique surgit au milieu de la patience réflexion. Foucault place régulièrement et, stratégiquement, une référence à l'actualité comme pour rappeler au lecteur que cette histoire est celle de « l'actuel complexe scientifico-judiciaire ». L'ouvrage s'ouvre sur les récentes mutineries de prisonniers (« **Au cours de ces dernières années, des révoltes de prison se sont produites un peu partout dans le monde...** ») et se referme sur ce qui est en train de changer (« **Le problème actuellement est plutôt dans la grande montée de ces dispositifs de normalisation et toute l'étendue des effets de pouvoir qu'ils portent, à travers la mise en place d'objectivités nouvelles** »). Quelle est donc la place de l'actualité dans cette histoire ? Quels sont les éléments révélés par le GIP et historicisés dans *Surveiller et punir* ? Quelle interférence entre ces deux pratiques ?

- D'abord, le thème de la justice de classe : la fabrication de la délinquance et sa spécification.

Dans *Surveiller et punir*, Foucault écrit : « Les prisons ne diminuent pas le taux de la criminalité, [...] la détention provoque la récidive, [...] la prison ne peut pas manquer de fabriquer de la délinquance, [...] les conditions qui sont faites aux détenus libérés les

condamnent fatalement à la récidive, [...] enfin, la prison fabrique indirectement des délinquants en faisant tomber dans la misère la famille du détenu ».

Foucault se réfère ici au 19^{ème} siècle, pourtant, nous pourrions croire sans mal à un bilan du GIP. En effet, sans thématiser et historiciser la fabrication de la délinquance comme peut le faire *Surveiller et punir*, le GIP l'énonce et la diagnostique déjà ¹.

- Ensuite, autre élément commun : la défiance des ouvriers à l'égard des prisonniers.

Malgré la forte concentration de prolétaires dans les prisons, le conflit orchestré par la justice bourgeoise entre les ouvriers, classe des travailleurs, et les prisonniers, classe des marginaux, persiste. Si le GIP se donne avant tout pour objectif de relier les détenus entre eux, il souhaite également rassembler dans un même combat l'intérieur et l'extérieur et briser cette opposition entre ouvriers et prisonniers.

Dans *Surveiller et punir*, Foucault revient sur ce thème et montre comment le 19^{ème} siècle a accordé au prolétariat des libertés : le droit de se réunir ou de se syndicaliser. Mais, en échange, la bourgeoisie a obtenu du prolétariat la promesse d'une bonne conduite politique et la renonciation à la rébellion ouverte et violente.

- Dernier thème commun : la critique du réformisme.

Une partie du travail du GIP consiste à soutenir les révoltes carcérales. Dans l'histoire de la prison, les soulèvements populaires et les mutineries sont un indice crucial pour saisir les seuils d'intolérance face au pouvoir de punir. *Surveiller et punir* analyse le danger politique que ces forces représentent, le GIP, lui, se place au plus près pour voir ces forces se soulever et les relayer. Le groupe ne se veut pas pour autant réformiste. Car si des améliorations sont évidemment à souhaiter pour le quotidien des détenus, les propositions doivent venir des intéressés.

Dans *Surveiller et punir*, Foucault pose l'hypothèse selon laquelle la prison est née avec la réforme. Plus encore, la réforme semble être propre au mode de fonctionnement de la

¹ Nous pouvons lire par exemple dans une archive du GIP : « [...] l'ensemble des provocations délibérées et personnifiées par lesquelles ce système fonctionne, assure un ordre, par lesquelles il fabrique ses exclus et ses condamnés, conformément à une politique qui est celle du Pouvoir, de la police et de l'administration ».

prison et condition de sa pérennité. Les nombreuses « annonces » de changement ne paraissent être faites que pour calmer les contestations et ainsi permettre au système de perdurer. La prison est tolérée car remise en cause et susceptible d'améliorations.

Il semble donc que ce que le GIP établit dans la lutte, *Surveiller et punir* l'inscrit dans l'histoire. D'une certaine manière, *Surveiller et punir* historicise le travail d'information mené par le GIP. Il est donc intéressant de voir comment le passé et l'actualité s'entrecroisent et s'instruisent mutuellement.

L'actualité se pose comme la préoccupation première pour faire de l'histoire. **C'est bien l'importance que la question occupe aujourd'hui qui commande l'analyse.** Il faut savoir pourquoi la question est capitale pour nous aujourd'hui.

Et l'histoire de son côté va permettre de se distancier de l'émotion que peut provoquer l'urgence de l'actualité.

A partir donc de la redéfinition du rapport théorie/pratique et de l'interférence passé/actualité, nous pouvons bel et bien établir des connexions entre les investigations politique et philosophique de Foucault sur les prisons et je pense que nous pouvons **articuler ces deux pratiques autour d'une même attitude : celle de « l'indocilité réfléchie ».** (*critique et Aufklärung*).

Pour ma part, j'entends l'indocilité réfléchie ou « l'inservitude volontaire » comme la réponse pertinente et militante de Foucault aux corps « dociles » et à la société disciplinaire et auto-disciplinaire.

L'indocilité réfléchie de Foucault est donc une attitude, une attitude philosophique qui consiste à lutter contre les évidences et à ne pas accepter les choses sans se questionner. C'est un processus de subjectivation en lutte contre les régimes de savoir et les effets de pouvoir.